Intervenants, rejoindre CAP FAMILY,

C'est une opportunité d'enrichir votre expérience professionnelle du handicap par une relation privilégiée en «1 pour 1» avec le bénéficiaire, au cœur des familles.

C'est la **liberté** d'organiser votre **vie professionnelle** comme vous l'entendez : les avantages du libéral (autonomie, liberté) **sans les inconvénients** (recherche des familles, tracas administratifs) ;

C'est **socialement sûr** : vous êtes salariés des familles et en tant que tels, vous bénéficiez de tous les avantages sociaux (chômage, sécurité sociale, retraite, etc.);

Vous **intégrez une équipe** qui connait la problématique du handicap de l'intérieur;

Vous accédez à des **formations** que nous cofinançons auprès d'organismes partenaires.

Vous êtes intéressés par notre réseau?

Complétez notre questionnaire de candidature sur capfamily.fr ou en flashant le QR code ci-contre.

Nous sommes à votre écoute au 01 88 80 67 07 (numéro unique)

Plus d'infos sur www.capfamily.fr



ne pas jeter sur le voie publique





Nous sommes là pour vous faciliter le handicap

Pour chacun de vos besoins, ponctuels ou réguliers, nous trouvons une solution adaptée.



Des intervenants experts spécifiquement formés aux handicaps



Une approche professionnelle et expérimentée



On vous facilite la vie. Un fonctionnement ultra simple : on s'occupe de tout!



Accompagnements

Pour vos enfants de tout âge, pour vos parents, en journée, soirée, nuit, week-end et vacances :



Accompagnement **récréatif, fonctionnel** autour du domicile.



Accompagnement **psycho éducatif** à domicile.

Potentiellement spécialisé, comportemental, développemental, avec ou sans supervision.





Accompagnement **extérieur**, en complément du domicile. Etablissement scolaire, rendez-vous médicaux, activités ludiques, sportives, artistiques.



Accompagnement en développement

Séjours et vacances adaptés

Petits groupes de vacanciers compatibles, animation en 1 pour 1 par des intervenants professionnels du handicap qui peuvent rencontrer les vacanciers avant le départ et assurer le transport depuis votre domicile.



Grâce à notre agrément d'État, vous pouvez bénéficier de **50% de crédit d'impôt** sur toutes vos dépenses.

En clair, notre service vous coûte moitié prix, même si vous n'êtes pas imposable.



Vous avez aussi la possibilité de percevoir des aides complémentaires : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Prestation de compensation du Handicap (PCH), Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), CMG, etc.



Pour votre famille, Solliciter CAP FAMILY

- C'est rejoindre une équipe partageant les mêmes problématiques que vous.
- C'est accéder à un réseau d'intervenants spécifiquement formés et expérimentés dans le handicap et particulièrement l'autisme.



